



Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 18 mars 2024 à 19H00

Correspondant : Delphine Bouckaert – Référence : Ref. 20240318/16

Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Nino MANZINI, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS (entrée en séance à 19h19),
Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS,
Muriel DE DOBBELEER, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Agnès MUAMBA
KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHHEL-EECKHOUDT, Conseillers
Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Ludivine PAPLEUX, Echevine ;
Nino MANZINI, Martine DAVID, Laurent LAUVAUX, Martine GAEREMYNCK, Pierre-
Yves HUBAUT, Conseillers communaux.

Objet n°16 - Question orale de Madame la Conseillère Christine KEIGHHEL relative aux inondations

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Christine Keighel relative aux inondations.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

Les pluies continues de ces dernières semaines n'ont à nouveau pas épargné certains quartiers de Braine-le-Comte et de nos villages.

En effet, le 26 février, certaines rues étaient à nouveau sous eau et ce malgré de nombreux travaux déjà réalisés.

Si certains points sont connus, comme l'axe « Bienfaisance-Stade » pour lequel nous venons de voter les expropriations de terrains en vue de créer une Zone d'Immersion Temporaire, d'autres sont apparus comme à la rue d'Ascotte à Hennuyères.

Pouvez-vous nous informer des constatations faites sur le terrain ?

Quelles sont les suites apportées ?

Quels seront les prochains travaux afin de pallier ce problème ?

Je tiens à remercier les équipes communales et les pompiers sur le terrain, qui ont rapidement été mobilisées.

Je vous remercie pour vos réponses.

Monsieur l'Echevin André-Paul Coppens répond à la question.

Effectivement, lors d'épisodes « code jaune » qui nous impactent, de nouvelles zones problématiques peuvent apparaître. Les paramètres sont multiples : Direction des pluies, saturation des sols, période de culture ou encore la dégradation d'un équipement.

En ce qui concerne, le bas de la rue d'Ascotte, la difficulté est que le ruisseau de 3e catégorie qui traverse les propriétés rejoint un fossé le long des lignes de chemin de fer. Une obturation du fossé lors des travaux d'Infrabel a créé une saturation rapide du ruisseau et, dès lors a généré une inondation des propriétés. Il est possible que la canalisation du ruisseau se soit encombrée. C'est pourquoi, un nettoyage complet est programmé le 10 avril. Nous attendons d'Infrabel les prescriptions pour l'intervention le long des voies.

La rue du Pont Régnier a également été impactée malgré la création de la zone d'immersion temporaire qui a joué parfaitement son rôle au niveau du « Sans-Fond » mais qui n'a pu empêcher la montée des eaux provenant des champs (saturés) situés en aval de celle-ci.

Fort heureusement nous avons pu éviter l'inondation du quartier complet par nos interventions de terrain le jour même.

Néanmoins la maison située face à la sortie du champ et juste à côté de la zone d'immersion n'a pu échapper à la montée des eaux.

Des contacts ont été pris tant avec l'agriculteur concerné que les riverains afin de chercher ensemble des solutions afin de limiter au maximum le risque d'inondation.

Nous travaillons donc sur une solution de canalisation des eaux de ruissellement via un fossé et une augmentation de la section ou la création d'une grille traversante au droit de la sortie du champ.

Parallèlement à cela, nous étudions également une solution pour protéger la dite villa tout en permettant l'évacuation des eaux de débordement et ruissellement à l'arrière des habitations via les jardins.

D'autres voiries impactées lors de précédentes pluies (et non cette fois-ci) continuent à faire l'objet de travaux afin de solutionner des problèmes de coulées de boue, à savoir :

- Rue du Haut Bosquet, une visite de terrain à l'arrière du bosquet avec 2 propriétaires (prairies), nous a permis de valider avec le service environnement la recreation du berceau du ruisseau ainsi que le projet d'un merlon afin de freiner et retenir les eaux du petit bassin versant avant de rejoindre le fossé à l'arrière des villas.
- Rue de la Bienfaisance : Création d'une grille traversante à la sortie du champ près du tunnel afin de recueillir les eaux chargées avant qu'elles n'arrivent sur le trottoir. Un fossé en dalles de gazon percolantes est en passe d'être réalisé pour reprendre les eaux du fossé créé en amont.